SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNEE 2019¹

I. L'ELEVAGE

1.1. Synthèse des données (viandes locales)

	2018	2018	2018	2019	2019	2019	Evol 19/18	Evol 19/18	Evol 19/18
ANNUEL	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)	Nbre	Poids (t)	PM (kg)
OCEF									
GROS BOVINS	5 308	1 534,4	289	6 420	1 874,5	292	20,9%	22,2%	1,0%
VEAUX	6 960	853,6	123	6 826	866,3	127	-1,9%	1,5%	3,5%
PORCS	21 291	1 910,8	90	22 802	1 967,2	86	7,1%	3,0%	-3,9%
CERF*	4 364	97,5	22	4 900	122,5	25	12%	26%	11,8%
Prestation service									
BOVINS	102	22,6	221	140	33,2	237	37,3%	47,1%	7,2%
PORCS	2 069	170,1	82	2 266	213,7	94	9,5%	25,6%	14,7%
OVINS/CAPRINS	460	6,8	15	574	9,0	16	24,8%	34,0%	7,4%
Bouchers de									
l'intérieur									
GROS BOVINS	678	220,5	325	517	173,6	336	-23,7%	-21,3%	3,3%
VEAUX	1 754	256,2	146	1 724	266,2	154	-1,7%	3,9%	5,7%
PORCS	9 157	824,9	90	7 058	610,4	86	-22,9%	-26,0%	-4,0%
OVINS	210	3,3	16	320	5,4	17	52,4%	63,5%	7,3%
CAPRINS	35	0,4	13	71	0,9	12	102,9%	101,8%	-0,5%
Total viande bovine	14 802	2 887,3		15 627	3 213,8		5,6%	11,3%	
Total porcin	32 517	2 905,9	89	32 126	2 791,3	87	-1,2%	-3,9%	-2,8%
Total ovins/caprins	705	10,5		965	15,3		36,9%	46,1%	

Sources: OCEF, DAVAR, Agence rurale

Les données s'expriment en poids brut. PM: poids moyen par animal.

1.2. La production bovine

Les abattages OCEF

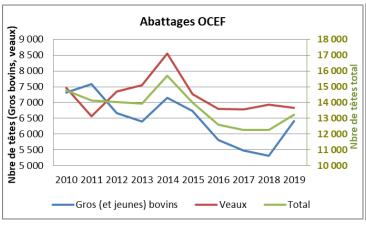
	2018			2019					
	Nombre	Poids en	Poids	Nombre de	Evol.	Poids en	Evol.	Poids	Evol.
	de têtes	tonnes	moyens	têtes	Lvoi.	tonnes	Lvoi.	moyens	Lvoi.
Gros bovins	5 308	1 534	289	6 420	20,9%	1 875	22,2%	292	1,0%
Veaux	6 960	854	123	6 826	-1,9%	866	1,5%	127	3,5%
TOTAL	12 268	2 388		13 246	8,0%	2 741	14,8%		

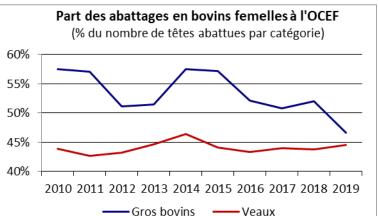
Source: OCEF (hors prestations)

Suite à plusieurs épisodes de sècheresse, le nombre de têtes abattues par l'OCEF a diminué de manière importante. Ils régressent fortement de 22% entre 2014, année où les abattages avaient augmenté afin d'alléger les pâturages, et 2017. On observe une stabilité des quantités abattues entre 2017 et 2018, avant une reprise conséquente de 15% en volume en 2019. Cette augmentation est principalement le fait de celle des abattages en gros bovins (+22%). Le nombre de têtes abattus en veaux régresse en revanche, mais les abattages sont en hausse en volume du fait d'une augmentation des poids moyens.

^{*}abattages hors saisies

¹ Sources utilisées, sauf mention contraire: abattages: OCEF et DAVAR; commercialisations de végétaux: Chambre d'agriculture, DAVAR, Arbofruits, ERPA, OCEF; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB): Douanes; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...): provinces et ERPA/AR.

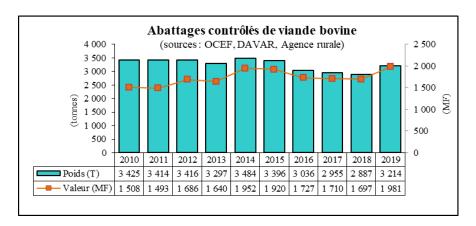




Les abattages en **prestation de service OCEF** représentent 33,2 tonnes en 2019 (22,6 tonnes en 2018).

Les abattages des bouchers de l'intérieur actuellement connus s'élèvent à 440 tonnes, pour 2 241 têtes en 2019. En 2018, ces abattages s'élevaient à 477 tonnes de carcasses et 2 432 têtes, soit une diminution de 8% en nombre de têtes et en volume entre les deux années. Cette baisse est due à celle des gros bovins (-21% en volume). Si le nombre de têtes abattus en veaux baisse de près de 2%, les volumes abattus augmentent en revanche de 4%, affichant une progression du poids moyen de 6%. Toutefois, certaines déclarations pouvant arriver tardivement, les données définitives 2019 seront connues ultérieurement.

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur » 2019 est <u>provisoirement</u> arrêtée à 15 627 têtes pour 3 214 tonnes de carcasses et 1 981 millions de F CFP, soit 11% de plus en volume. Elle était en effet de 2 887 tonnes pour 1 697 millions de F CFP en 2018, niveau le plus faible enregistré pour cette filière.



Alors que le nombre de naissances 2017 avait retrouvé un niveau équivalent à celui de 2014 (~17 000 naissances), celui de 2018 avec environ 15 000 animaux est également le plus faible enregistré : -13% par rapport à 2017, et -16% par rapport à la moyenne des 10 dernières années (2009-2018)². Cette évolution est très certainement liée au contexte climatique défavorable de ces dernières années. 2019, avec 16 365 naissances déclarées, affiche en revanche une hausse de 9%.

¹ Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme « abattages des bouchers de l'intérieur » l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu de l'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés).

² Sources : mesure d'aide à la vache allaitante, IPG, UPRA ; mise à jour fin mai 2020.

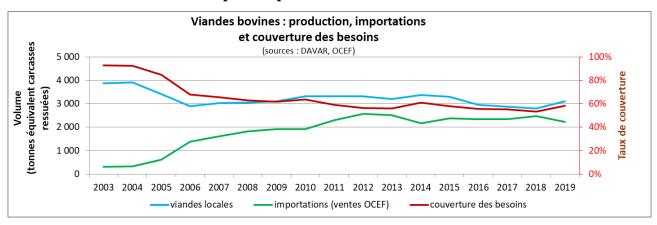
Depuis 2006, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'ERPA¹ puis de l'Agence rurale, verse une aide afin de soutenir la filière bovine. L'arrêté n°2018-3125/GNC de décembre 2018 fixe par ailleurs de nouveaux prix d'achat à l'éleveur, effectifs en 2019. Ainsi, l'effet combiné de la hausse des volumes et des tarifs impacte positivement de 17% la valeur de la production en 2019.

Pour rappel, délibération n°19/CP du 23 juin 2015 (en application depuis le 1^{er} septembre 2015) :

- Création des classes AA, CC et taureau pour les gros bovins.
- Disparition de la catégorie jeune bovin.
- Veaux de classe A : poids $\leq 165 \text{ kg}$.
- Autres veaux : poids $\leq 160 \text{ kg}$.

La délibération n°257 du 29/08/2017 permet par ailleurs la création d'une nouvelle catégorie dénommée « veau de 8 mois ». Cette dernière regroupe les bovins de 8 mois au plus, précédemment classés en « gros bovin » car dépassant la barre de poids des veaux, alors que ce sont des animaux jeunes et d'excellente conformation.

Avec 1 768 tonnes en 2019, les achats de viandes bovines importées par l'OCEF², principalement en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande, diminuent de 6% par rapport à l'année précédente (1 886 tonnes). En valeur, elles représentent 1 487 millions de F CFP, soit 8% de moins qu'en 2018 (1 619 millions de F CFP). De la même manière, les ventes de viandes bovines importées par l'OCEF diminuent de 10%.



En 2019, la **couverture des besoins**³ en volume, se redresse de 5 points avec 58% du marché comblé par la production locale qui dépasse la barre des 3 000 tonnes. Pour mémoire, la couverture des besoins approchait les 90% avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement, alors qu'elle atteint difficilement les 3 000 tonnes ces dernières années.

² Source : OCEF (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

¹ ERPA : établissement de régulation des prix agricoles

³ Couverture des besoins <u>en équivalent carcasse</u>, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

1.3. La production porcine

	2018			2019						
	Nombre	Poids en	Poids	Nombre	évolution	Poids en tonnes évolution	ávalution	Poids moyen évoluti	ávalution	
	de têtes	tonnes	moyen	de têtes	evolution		evoiuiion		evolution	
OCEF	21 291	1 911	90	22 802	+7,1%	1 967	+3,0%	86	-3,9%	
Prestation service	2 069	170	82	2 266	+9,5%	214	+25,6%	94	+14,7%	
Bouchers intérieur	9 157	825	90	7 058	-22,9%	610	-26,0%	86	-4,0%	
TOTAL	32 517	2 906	89	32 126	-1,2%	2 791	-3,9%	87	-2,8%	

Sources: OCEF / DAVAR

(Bouchers de l'intérieur : certaines déclarations pouvant arriver tardivement, les données définitives 2019 seront connues ultérieurement).

22 802 têtes ont été abattues par l'**OCEF** correspondant à 1 967 tonnes en 2019. Les abattages augmentent de 7% par rapport à 2018 en nombre de têtes et de 3% en volume. En dix ans, les abattages OCEF hors prestations ont augmenté de 31% en volume.

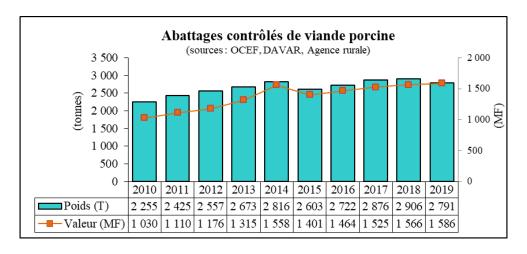
Le poids moyen des carcasses (hors porcelets), avec 87 kg, a diminué de 3% par rapport à 2018. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 84% du nombre de têtes abattues, comme en 2018.

Les abattages de porcs en prestation de service sont de 214 tonnes en 2019 (170 tonnes en 2018).

Si les abattages OCEF (hors prestations) connaissent une hausse de 56 tonnes, à l'inverse, ceux réalisés par les **bouchers de l'intérieur** en 2019, et actuellement connus, représentent 610 tonnes de carcasses, soit 215 tonnes de moins (-26%) qu'en 2018 (825 tonnes). Le poids moyen s'établit à 86 kg en 2019 (90 kg en 2018).

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service » est <u>provisoirement</u> arrêtée à 32 126 têtes pour 2 791 tonnes de carcasses, soit 4% de moins en volume qu'en 2018 (2 906 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 586 millions de F CFP (+1% par rapport à 2018).

Après une progression notable à partir de 2010, suite à l'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud et au déploiement progressif de ses activités en province Nord, la contribution de la province Nord est en 2019 de 46% en nombre total de têtes abattues hors prestations de service (contre 17% en 2009).

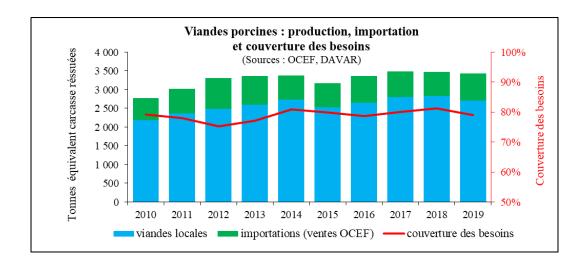


A l'image de la filière bovine, la Nouvelle-Calédonie, au travers de l'Agence rurale (anciennement ERPA), verse depuis 2013 une aide, afin de soutenir la filière porcine. Cette dernière avait été réévaluée en 2015 ¹.

¹ Source : Mise en place d'un plafond, et dégressivité de l'aide.

Avec 714 tonnes en 2019, les achats de viandes porcines importées par l'OCEF¹, en provenance d'Australie et de Suède, augmentent de 8% par rapport à l'année précédente (661 tonnes). En valeur, elles représentent 225 millions de F CFP, soit 24% de plus qu'en 2018 (181 millions de F CFP), et un prix moyen en augmentation de 15%. Suite à l'épisode de peste porcine africaine courant 2018, touchant notamment la Chine, important pays producteur et consommateur, le cours de ces viandes d'importation a ainsi augmenté fin 2018 - début 2019. Avec 718 tonnes, les ventes OCEF de viandes importées augmentent également, de 10%.

Avant 2006, la production locale couvrait près de 90% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines². Malgré une bonne progression de la production locale (+24% en dix ans des abattages totaux), ce **taux de couverture**³, avec 79% en 2019, reste en deçà des niveaux atteints avant 2006.



1.4. La production des autres élevages

LA PRODUCTION DE VIANDE DE CERF

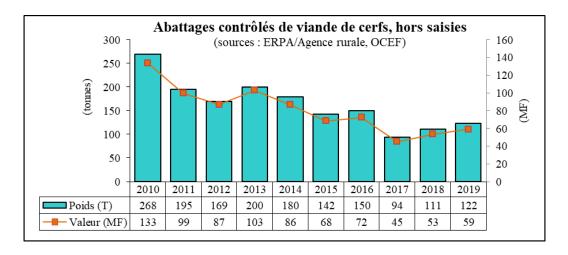
Après un record historique en 2010, la production ne cesse de décliner. Pour 2019, elle atteint 122 tonnes de carcasses traitées par l'OCEF (hors saisies)⁴ (soit 4 900 têtes) et 59 millions de F CFP, soit 10% de plus en volume et en valeur qu'en 2018. La province Sud représente 78% de ces abattages. La part des carcasses classées A est de 97% du tonnage 2019.

¹ Source : OCEF (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés).

² Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins <u>en équivalent carcasse</u>, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

³ Couverture des besoins <u>en équivalent carcasse</u>, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

⁴ Source : ERPA



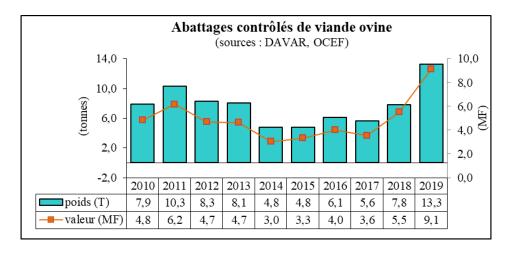
11 tonne de viandes de cerfs ont été exportées vers la France métropolitaine en 2019 (10 en 2018)¹.

LA PRODUCTION OVINE

Les abattages des bouchers de l'intérieur sont de 5,4 tonnes en 2019 pour 320 têtes (3,3 tonnes en 2018). Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattages peuvent arriver tardivement.

Afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achetait et commercialisait de la viande ovine. Depuis 2018, l'OCEF assure uniquement les prestations d'abattage. **Les abattages OCEF en prestation** sont de 7,9 tonnes en 2019 (4,5 tonnes en 2018).

La totalité des abattages est ainsi provisoirement arrêtée à **13,3 tonnes en 2019**, pour 9,1 millions de F CFP (7,8 tonnes et 5,5 millions de F CFP en 2018).



Les importations de viande ovine, avec 423 tonnes pour 371 millions de F CFP en 2019, ont diminué de 3% en volume et augmenté de 1% en valeur par rapport à 2018 (435 tonnes et 368 millions de F.CF) ². Les ventes de viandes d'importation couvrent près de la totalité des besoins en volume (97%).

² Source : OCEF.

6

¹ Source : OCEF.

LA PRODUCTION CAPRINE CONTROLEE

Les données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. Les données connues font état de 1,9 tonne abattue en 2019 pour 0,9 million de F CFP, dont 1,2 tonne abattue en prestation (2,7 tonnes et 1,2 million de F CFP au total en 2018).

LA PRODUCTION DE VOLAILLES ET DE LAPINS

Les données globales de production ne sont pas connues à ce jour. Le chiffre d'affaires de la filière s'établit aux alentours de 1,7 milliard de F CFP ces dernières années.

Les importations de viandes de volailles (y compris cuniculiculture et basse-cour) s'élèvent à 9 414 tonnes en 2019 (9 884 tonnes en 2018, soit -5%), pour une valeur de 2 453 millions de F.CFP (2 446 millions de F.CFP en 2018). Le prix moyen toutes viandes de volaille confondues a ainsi augmenté de 5% entre 2018 et 2019. Ces importations proviennent à 90% des Etats-Unis, de France métropolitaine et du Brésil.

Avec 9 147 tonnes, les importations de viandes de poules et poulets représentent 97% des volumes importés. Elles ont diminué de 5% en volume par rapport à la même période en 2018, et augmenté de 2% en valeur. Le prix moyen a ainsi augmenté de 8%. Les poulets entiers représentent 3 434 tonnes, dont environ 95% sont des poulets inférieurs ou égaux à 1,3 kg, et à l'inverse 5% des poulets de plus de 1,3 kg. Les viandes de poulet en morceaux représentent 5 713 tonnes, soit 62% des importations en viandes de poules et poulets.

Avec 266 tonnes, les importations des autres volailles (basse-cour, y compris cuniculiculture) augmentent de 4% en volume et diminuent de 14% en valeur, soit une diminution du prix moyen de 17%.

Les données de production en œufs ne sont pas connues à ce jour. A titre indicatif, la couverture des besoins par la production locale oscille entre 80 et 90% ces dernières années, tandis que celle en aviculture chair est de l'ordre de 8%. Les importations d'ovo produits ont diminué de 51% en 2019. Elles s'élèvent à 31 tonnes pour 17 millions de F CFP, contre 62 tonnes pour 26 millions de F CFP en 2018.

LA PRODUCTION APICOLE

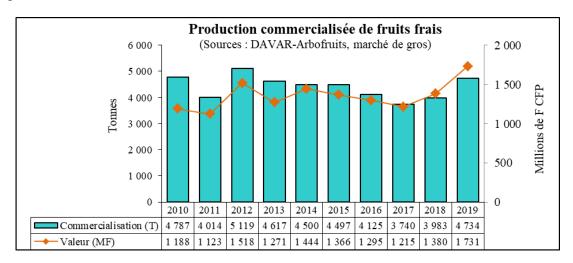
Les importations de miel s'élèvent à 1,1 tonne pour 1,9 million de F CFP en 2019, contre 2,8 tonnes et 3,6 millions de F CFP en 2018. Si la production commercialisée de miel en 2019 n'est pas disponible à ce jour, les volumes importés restent néanmoins modestes au regard de la production locale.

II. LES FILIERES VEGETALES

Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des productions de fruits et de légumes sont les ventes enregistrées au marché de gros, l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR et auprès de la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association ARBOFRUITS), les données OCEF (pommes de terre) et ERPA/Agence rurale (squashs). Le croisement de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.

2.1. Les fruits

- Les enquêtes mensuelles (DAVAR/Arbofruits) ont relevé 4 654 tonnes de fruits déclarées commercialisées (hors noix de coco), soit 20% de plus qu'en 2018 (3 881 tonnes). Les ventes enregistrées au marché de gros en 2019, avec 1 015 tonnes pour une valeur de 310 millions de F CFP, diminuent de 9% en volume par rapport à 2018, et de 3% en valeur (1 120 tonnes pour 320 millions de F CFP en 2018).
- Globalement, la **production commercialisée en 2019** (approchée en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros) est évaluée à **4 734 tonnes pour 1 731 millions de F CFP**, soit 19% de plus en volume et 25% de plus en valeur par rapport à 2018 (3 983 tonnes pour 1 380 millions de F CFP). Si la production avait tendance à régresser ces dernières années, elle progresse notablement en 2019.



Principaux fruits locaux commercialisés en 2018 et 2019 (Sources : enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits, marché de gros)

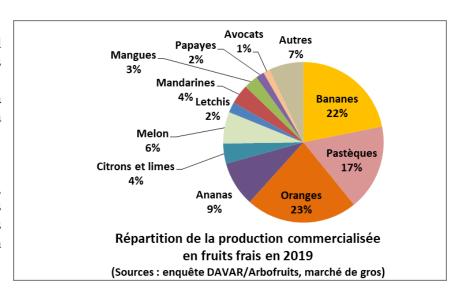
(tonnes)	2018	2019	Evolution
Oranges	770	1 066	38%
Bananes dessert	841	1 034	23%
Pastèques	791	820	4%
Ananas	303	429	41%
Melon	180	302	68%
Citrons et limes	207	192	-7%
Mandarines	136	187	37%
Mangues	87	134	54%
Letchis	165	100	-39%
Papayes	86	80	-7%
Avocats	73	63	-14%
Autres*	344	329	-4%
TOTAL	3 983	4 734	19%

^{*} Y compris noix de coco, hors vanille et bananes poingo

L'augmentation des volumes en 2019 est en grande partie due à celle des oranges (+296 tonnes, soit +38%), des bananes (+193 tonnes, soit +23%), des ananas (+126 tonnes, soit +41%) et des melons (+122 tonnes, soit +68%). A l'inverse, on notera une diminution des volumes déclarés en letchis (-65 tonnes, soit -39%) et en citrons et limes (-15 tonnes, soit -7%). Sur la période 2009-2013, les volumes en oranges et mandarines oscillaient autour de 1 500 tonnes annuelles. Sous l'effet conjugué notamment des papillons piqueurs (*Eudocima phalonia*) et d'un vieillissement du verger, les volumes avaient régressé, ne dépassant plus la barre des 1 000 tonnes ces dernières années. Avec 1 250 tonnes en 2019, les volumes de ces agrumes ont nettement augmenté (+38% par rapport à 2018). De nouvelles plantations sont par ailleurs entrées en production. Les derniers renouvellements de vergers devraient permettre une augmentation du potentiel de production dans les années qui viennent, potentiel qui ne sera toutefois concrètement exprimé qu'à condition de remédier à la problématique récurrente de pullulation des papillons piqueurs.

La province Sud produit 76% des fruits commercialisés, 23% proviennent de la province Nord et 1% de la province des îles Loyauté.

Bananes, pastèques, oranges, et ananas représentent 71% des volumes commercialisés en 2019.



→ Les importations tous fruits confondus¹ se sont élevées à 4 769 tonnes pour 1 205 millions de F CFP en 2019, variant très peu en volume, alors que la valeur augmente de 9% par rapport à 2018 (4 775 tonnes pour 1 110 millions de F CFP). Les importations de fruits frais s'élèvent à 4 427 tonnes pour 947,6 millions de F CFP (-0,2% en volume par rapport à 2018, avec 4 434 tonnes et 850,3 millions de F CFP).

Les volumes globaux importés varient peu entre les deux années. On note toutefois des disparités, avec notamment une baisse des volumes importés en pommes (-213 tonnes), compensée notamment par une hausse des volumes en mandarines (+105 tonnes).

Le prix moyen des fruits frais importés augmente de 12% entre les deux années. Compte tenu des volumes importés, cette hausse est principalement due à celle du prix moyen des pommes (+12%), des poires (+14%) et des raisins (+8%). Kiwis et oranges connaissent en revanche une diminution de leur prix moyen de respectivement 3% et 7%.

Pommes, poires, raisins et kiwis, non produits localement, représentent un peu plus de 70% des fruits frais importés. Plus de 80% de ces volumes proviennent d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

¹ Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés. Source : ISEE-Direction régionale des douanes

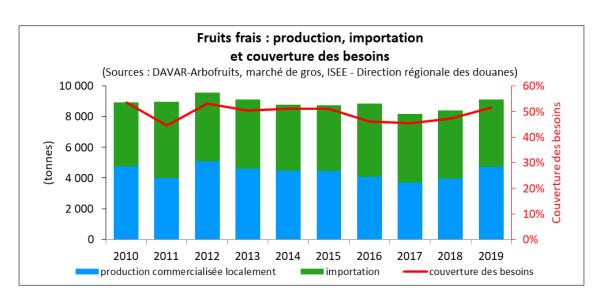
Principaux fruits importés en 2018 et 2019

(source : ISEE – Direction régionales des douanes)

(tonnes)	2018	2019	Évolution
Pommes	1 873	1 660	-11%
Poires	667	662	- 1%
Raisins	459	486	6%
Oranges	427	424	- 1%
Kiwis	432	402	- 7%
Mandarines	121	226	87%
Melons	132	105	-21%
Nectarines	61	97	58%
Prunes	61	80	31%
Citrons et limes	43	48	10%
Avocat	30	39	31%
Autres fruits*	469	541	15%
TOTAL	4 775	4 769	-0,1%

^{*} dont fruits secs et séchés

- → 36 tonnes de limes ont été exportées¹ vers la Nouvelle-Zélande (16 tonnes en 2018).
- → Les volumes commercialisés localement en fruits frais s'élèvent à environ 9 100 tonnes (production locale commercialisée, hors exportations + importations). Ils augmentent de 9% par rapport à 2018. Cette hausse est imputable à celle de la production locale. La couverture des besoins² par la production locale en volume pour les fruits frais (hors fruits secs et séchés) est de 51%, soit quatre points de plus par rapport à 2018. Ce niveau est encore loin de celui atteint en 2006 et 2007 avec plus de 60%. Toutefois, si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges³, la couverture des besoins serait de l'ordre de 70%.



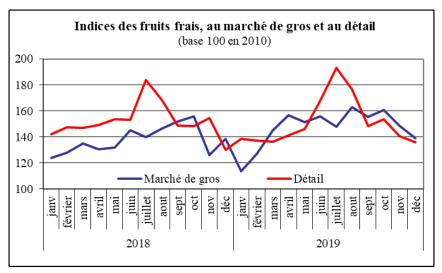
¹ Source · FCTE.

² Concernant les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations) sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse.

³ Moyenne sur la base des résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2017). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

L'indice des prix des fruits au marché de gros (base 100 en 2010), calculé sur la production annuelle totale, est de 144 en 2019, soit 4% de plus par rapport à 2018 (135). Cette augmentation se retrouve sur les bananes (+14%), les oranges (+11%), les citrons et limes (+9%) et les mandarines (+19%). A l'inverse, on notera une diminution de l'indice des prix des pastèques (-5%), et des melons (-12%). Au détail, soit au consommateur que les produits soient locaux ou importés, en moyenne, l'indice des prix (source : ISEE, base 100 en 2010) a diminué de 1%, passant de 152 en 2018 à 151 en 2019.

Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :



2.2. Les légumes¹

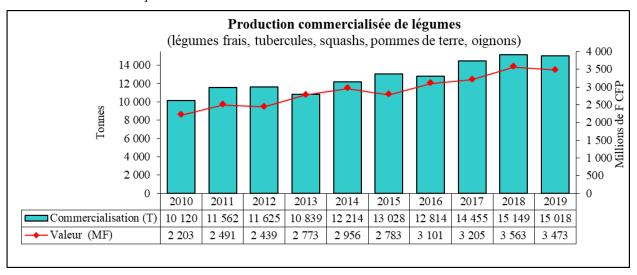
L'enquête mensuelle de la DAVAR/Arbofruits (tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashs, suivies par l'Agence rurale, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF) a relevé 9 690 tonnes commercialisées² en 2019, contre 9 574 tonnes en 2018, soit 1% de plus. Cette augmentation est notamment due à celle des oignons (+58%), les légumes frais ayant dans leur ensemble diminué de 1% et les tubercules tropicaux de 13%. Le marché de gros a relevé, quant à lui, 2 002 tonnes³ pour 647 millions de F CFP en 2019, contre 2 176 tonnes et 730 millions de F CFP en 2018, soit une diminution de 8% en volume de 11% en valeur.

→ Globalement, en volume, la production calédonienne commercialisée en 2019 (légumes frais, oignons, squashs, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à 15 018 tonnes, soit 1% de moins qu'en 2018 (15 149 tonnes). Légumes frais, squashs, pommes de terre et tubercules tropicaux sont en diminution (-373 tonnes au total), compensés par une hausse des volumes déclarés commercialisés en oignons (+242 tonnes). La production a diminué de 2,5% en valeur, passant de 3,6 milliards de F CFP en 2018 à 3,5 milliards de F CFP en 2019. 86% de l'ensemble des volumes commercialisés sont issus de la province Sud et 14% de la province Nord.

¹ Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashs, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

² Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashs, suivies par l'ERPA.

³ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashs, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.



Principaux légumes locaux commercialisés en 2018 et 2019

(Sources : Agence rurale, DAVAR, Marché de gros, OCEF)

(tonnes)	2018	2019	Evolution
Salades	1 466	1 490	2%
Tomates	1 440	1 474	2%
Concombres	964	1 055	9%
Choux de chine	929	774	-17%
Carottes	761	950	25%
Choux verts et blancs	667	703	5%
Courgettes	451	527	17%
Citrouilles	338	231	-32%
Poivrons	203	201	-1%
Bananes poingo	198	167	-16%
Aubergines	183	146	-21%
Autres légumes	1 005	836	-17%
Total légumes frais et secs	8 605	8 553	-1%
Squashs	3 022	2 805	-7%
Pommes de terre	2 510	2 485	-1%
Oignons	421	663	58%
Tubercules tropicaux	590	513	-13%
Production commercialisée totale	15 149	15 018	-1%

✓ Les légumes frais, oignons et tubercules tropicaux :

Le bilan annuel 2019 est proche de 2018 dans l'ensemble (-1%) pour les **légumes** frais.

Si l'on note une hausse importante notamment des volumes annuels en carottes (+189 tonnes), concombres et courgettes (+167 tonnes), les volumes en choux chine et citrouilles baissent en revanche (respectivement -154 et -107 tonnes).

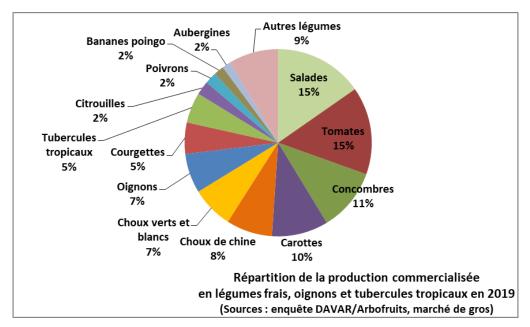
La première partie de l'année connait une saison habituellement creuse pour les cultures maraîchères, avec une baisse de 1% entre le premier semestre 2018 et la même période 2019. Si l'on note le passage du cyclone OMA en février 2019, aucun autre incident climatique notable n'est venu perturber ce début d'année. 2019 connait en revanche une fin d'année avec une saison sèche marquée. Si au troisième trimestre, les volumes baissent notablement entre les deux années (-7%), ils sont toutefois compensés par des volumes plus

conséquents en fin d'année (+6% entre le 4ème trimestre 2018 et la même période 2019). Le second semestre affiche ainsi des volumes comparables entre les deux années.

Les volumes déclarés commercialisés en **oignons** augmentent en revanche fortement par rapport à 2018 (+58%, soit +242 tonnes). Cette production provient à 60% de la province Nord.

Les volumes déclarés commercialisés en **tubercules tropicaux** baissent en revanche de 13% (-78 tonnes), avec respectivement 56 tonnes et 30 tonnes en moins pour les ignames et les patates douces, les volumes déclarés en manioc étant à l'inverse en augmentation (+19 tonnes).

83% des volumes en légumes frais, oignons et tubercules tropicaux proviennent de la province Sud et 17% de la province Nord. Salades, tomates, concombres et carottes représentent la moitié des volumes commercialisés en 2019 en légumes (hors squashs et pommes de terre).



Si aucune **exportation** de courgettes n'a eu lieu en 2018¹, 9,2 tonnes ont été exportées en 2019.

✓ Les pommes de terre :

Avec 170 tonnes de semences plantées, 2 475 tonnes de pommes de terre ont été achetées par l'OCEF aux producteurs en 2019 (2 508 tonnes en 2018). 90% de ces volumes sont issus de la province Sud (en grande partie sur Bourail), 10% de la province Nord. Environ 10 tonnes de pommes de terre nouvelles ont d'autre part transité au marché de gros (moins de 2 tonnes en 2018). Les volumes record de 2018 ont permis un approvisionnement sur tout le premier semestre 2019 et ont entrainé un recul de 84% des importations. A hauteur de 157 tonnes, ces dernières, écoulées sur le troisième trimestre uniquement, ont permis de faire la jonction avec la nouvelle production.

¹ Source : FCTE/Agence rurale.

✓ Les squashs :

279 ha de **squashs** ont été semés en 2019 (240 ha en 2018 pour 2 982 tonnes exportées). 2 766 tonnes ont été exportées, dont 2 132 tonnes vers le Japon et 164 tonnes vers la Nouvelle-Zélande pour les calibres « smalls ». Par ailleurs, 470 tonnes de squashs de petit calibre ont également été exportées vers la Corée pour la deuxième année. L'ouverture de cette nouvelle destination fait suite à la concrétisation d'un protocole sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et la Corée. Le marché de gros a quant à lui vu transiter 39 tonnes (40 tonnes en 2018).

- → Les importations de légumes en 2019 s'élèvent à 3 868 tonnes² pour 695 millions de F CFP. Elles ont diminué de 23% en volume par rapport à 2018 (5 000 tonnes), mais varient peu en valeur par rapport à 2018 (697 millions de F CFP). Elles proviennent principalement de Nouvelle-Zélande et d'Australie (respectivement 59% et 22% des volumes).
 - ✓ 157 tonnes de <u>pommes de terre</u> ont été importées, contre 1 001 tonnes en 2018 (-84%). Le prix moyen d'achat des pommes de terre d'importation a diminué de 15%.
 - ✓ Les <u>légumes secs</u>, avec 465 tonnes en 2019 ont augmenté de 15% en volume et de 13% en valeur par rapport à 2018, d'où un prix moyen en recul de 2%.
 - ✓ Pour l'ensemble des <u>légumes frais et oignons</u> importés, les volumes s'élèvent à 3 246 tonnes en 2019 pour 590 millions de F CFP, contre 3 596 tonnes et 539 millions de F.CFP en 2018 (-10% en volume et +9% en valeur). Cette diminution se retrouve sur les carottes (-66 tonnes), les tomates (-94 tonnes), les choux verts (-47 tonnes) et les oignons (-248 tonnes), alors que les autres légumes augmentent dans l'ensemble d'une centaine de tonnes. En 2019, le prix moyen à l'importation des légumes frais a augmenté dans l'ensemble de 21% par rapport à 2018, dont +4% pour les carottes, +23% pour les tomates, +29% pour les oignons et +32% pour l'ail.

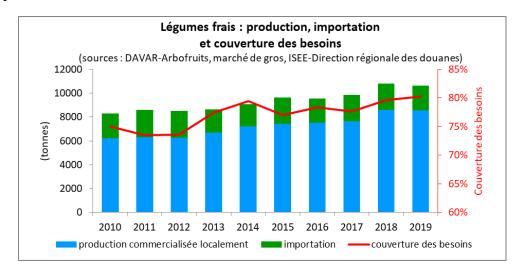
Principaux légumes importés en 2018 et 2019 (source : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (pommes de terre))

(tonnes)	2018	2019	Evolution
Carottes	660	594	-10%
Choux verts	444	398	-10%
Tomates	430	336	-22%
Ail	206	253	23%
Poivrons	86	90	5%
Echalotes	42	53	24%
Choux fleurs	42	47	11%
Céleris	41	42	5%
Brocolis	35	43	22%
Poireaux	25	38	55%
Autres légumes	191	205	8%
Total légumes frais	2 202	2 099	-5%
Légumes secs	404	465	15%
Pommes de terre	1 001	157	-84%
Oignons	1 394	1 147	-18%
TOTAL	5 000	3 868	-23%

¹ Source : Agence rurale.

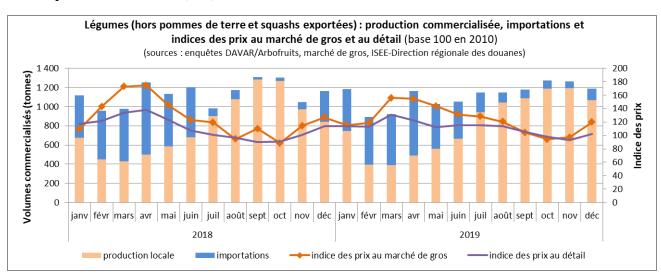
² Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashs et pommes de terre de conservation, source : Douanes.

Les volumes commercialisés localement en **légumes frais** (hors oignons, squashs, pommes de terre et tubercules tropicaux) s'élèvent à environ 10 600 tonnes. Ils diminuent de 2% par rapport à 2018. En volume, **la couverture des besoins**¹ par la production locale en légumes frais s'établit à 80% en 2018 et 2019, soit deux points de plus par rapport à 2017.



Les volumes commercialisés en **oignons** frais en 2019 sont de 1 810 tonnes (1 815 tonnes en 2018). La couverture des besoins par la production locale en oignons est de 37% en 2019, soit 13 points de plus qu'en 2018, la production locale ayant augmenté de 58%. Enfin si la couverture des besoins en **tubercules tropicaux** est de 100%, celle en **légumes secs** n'est que de 0,6%.

Si les prix moyens des légumes importés augmentent dans l'ensemble, en revanche, ceux des légumes locaux baissent de 11%. Cette diminution est le fait notamment de celle du prix moyen des carottes (-2%), des courgettes (-16%) et des concombres et salades (-1%). A l'inverse, le prix moyen des tomates a augmenté de 3%, et celui des choux verts et blancs de 14%. Ainsi, l'**indice des prix au marché de gros** des légumes locaux diminue de 3% entre 2018 et 2019, passant de 125 à 121, et celui **au détail** pour les légumes frais (soit au consommateur, que les produits soient locaux ou importés, source : ISEE, base 100 en 2010) est identique en 2018 et 2019 (111).



¹ Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.

15

2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

En 2019, les importations de café vert, torréfié et concentrés et extraits représentent 1 385 tonnes d'équivalent café vert, soit 3% de moins qu'en 2018 (1 430 tonnes). En valeur, elles sont de 953 millions de F CFP, soit 3% de plus par rapport à 2018 (926 millions de F CFP). Au vu des données disponibles, environ 260 kg d'équivalent café vert produit localement en 2019 a été exportée (environ 100 kg en 2018).

2.4. La vanille

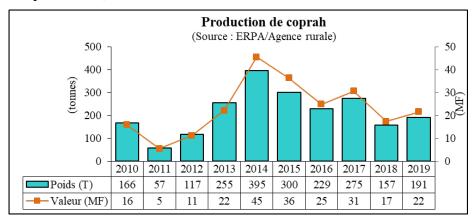
Sur la campagne 2019, 3,8 tonnes de vanille verte (soit l'équivalent de 769 kg de vanille sèche) ont été commercialisées pour un chiffre d'affaires de 16,6 millions de F CFP. Cette production connait une baisse de 3% en volume par rapport à 2018. Une partie importante de ce volume provient des achats aux producteurs des Îles par la Maison de la vanille de Lifou. Depuis 2016, la production des Îles connait une baisse (-37%), du fait notamment de périodes sèches consécutives et du vieillissement des vanilleraies. Cependant, de nouvelles parcelles ayant été plantées, la production 2021 devrait s'améliorer².

Le prix d'achat de la vanille verte est fonction de la qualité (5 000 F/kg pour les gousses de 1ère catégorie, 3 000 F/kg pour celles de 2ème catégorie et 1 000 F/kg pour celles de 3ème catégorie). A ce prix peut s'ajouter, pour la vanille de 1ère catégorie et au-delà de 5 kg livrés par producteur, une prime à la production pour tous les producteurs, et également une prime à la qualité pour les producteurs certifiés BioPasifika.

En 2019, 16 kg de vanille sèche ont été importés pour une valeur de 0,9 million de F CFP soit 57% de moins qu'en 2018 en volume (37 kg) et 35% de moins en valeur (1,4 million de F CFP). Ces importations restent toutefois peu conséquentes par rapport au volume produit sur le territoire (2% en 2019).

2.5. Le coprah

Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis 2011, la SAPO (Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, à Ouvéa, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès de la savonnerie (gérée par la SODIL), d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques et de divers clients (cosmétique et parfumerie).



¹ L'évaluation des volumes exportés de café produit <u>localement</u> n'est pas toujours évidente, la distinction n'étant pas toujours possible notamment avec le café produit dans le Pacifique.

² Source : Arbofruits.

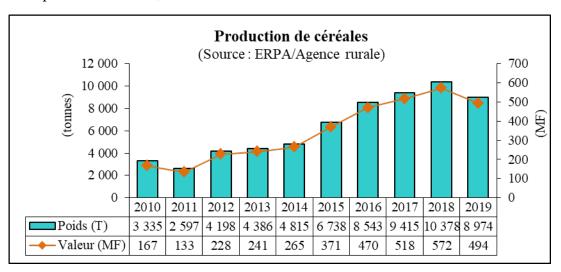
A partir de 2012, à la faveur d'une meilleure structuration de la filière, la production augmente pour atteindre en 2014 un maximum sur les dix dernières années soit 395 tonnes. Depuis, la production a diminué. Elle s'établit à hauteur de 191 tonnes en 2019, soit 22% de plus qu'en 2018. 95 tonnes d'huile ont ainsi été commercialisées cette même année.

2.6. Les céréales

La céréaliculture qui nécessite une mécanisation adaptée représentant parfois un investissement élevé, intéresse une quarantaine de producteurs à l'origine des volumes commercialisés. Après des débuts prometteurs et une production de l'ordre de 6 300 tonnes en 2005, la production chute en raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières. Elle atteint en 2011 un minimum avec 2 600 tonnes.

Depuis, à la faveur d'un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière et avec un arrière-plan d'autosuffisance alimentaire, la production a été multipliée par 4 pour atteindre 10 378 tonnes en 2018. Cette production est toutefois en baisse de 13,5% en 2019, et s'établit à 8 974 tonnes. L'effort se concentre quasi exclusivement sur le maïs qui sur les dix dernières années représente 99% de la production. Ces volumes croissants sont notamment à relier à une augmentation forte des surfaces emblavées en maïs sur la saison fraîche et une amélioration de la technicité des producteurs.

Le marché du maïs grain tendant à être satisfait, le développement de la filière céréales se poursuit également à travers la diversification des cultures. Ainsi 194 tonnes de sorgho, riz et blé ont été produites en 2018, et 131 tonnes de blé et riz en 2019.



Les importations s'élèvent hors semences à 40 479 tonnes et 2 148 millions de F CFP en 2019 (41 856 tonnes pour 1 949 millions de F CFP). Le prix des céréales a dans l'ensemble augmenté de 14% du fait de l'augmentation du prix de l'ensemble des céréales, avec notamment +15% pour le blé et +8% pour le riz.

Les **importations** de céréales comprennent :

- 17 306 tonnes de blé destiné à la minoterie (18 006 tonnes en 2018, soit -4%),
- 11 050 tonnes de blé destinés à la provende (11 771 tonnes en 2018 de blé et maïs provende, soit -6%),
- 11 203 tonnes de riz (10 700 tonnes en 2018, soit +5%),
- 920 tonnes pour les autres céréales (avoine, orge,...), soit 33% de moins qu'en 2018 (1 379 tonnes).

Fortement lié aux évolutions de la production locale de maïs provende, le taux de couverture des besoins toutes céréales confondues, atteint son niveau le plus bas en 2011 avec

une valeur de 5%. En progression depuis, la filière affiche en 2019 un taux de couverture de 18%. Il est toutefois en régression de presque 2 points par rapport à 2018.

Ce taux calculé hors semence traduit :

- une couverture des besoins de 43% en céréales destinés à la provende. Ce taux a doublé entre 2012 et 2018, et perd un point en 2019. Pris séparément, la production locale de maïs provende couvre quasiment les besoins du marché ces trois dernières années (pas d'importations en 2019). Entre 2016 et 2018, la production locale de maïs a augmenté de 1 640 tonnes, permettant ainsi en 2018 de quasiment satisfaire le besoin en maïs provende de l'ordre de 10 700 tonnes. La production locale baisse toutefois de 1 340 tonnes entre 2018 et 2019. 109 tonnes de blé ont par ailleurs été produites en 2019 (la production 2018 était très faible).
- pour les céréales destinées à la minoterie et autres céréales, en l'absence de production locale, les importations couvrent l'ensemble des besoins de la Nouvelle Calédonie. Si on note une production de *riz* local en 2018 et 2019, les importations représentent toutefois l'essentiel des volumes.

2.7.Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal et de niaouli ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles.

Au total, 10,1 tonnes d'huiles essentielles¹, concernant à priori uniquement des huiles essentielles de santal, ont été exportées en 2019 (principalement vers la France métropolitaine), pour une valeur de 680 millions de F CFP. En 2018, 8,6 tonnes avaient été exportées pour 622 millions de F CFP.

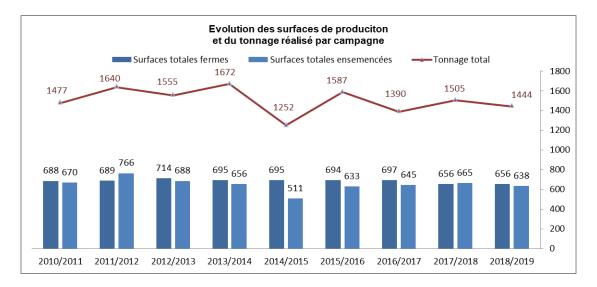
III. L'AQUACULTURE

La production aquacole calédonienne reste à ce jour encore dominée par l'élevage de la crevette bleue, litopenaeus stylirostris. Lancée dans les années 80, l'aquaculture de crevettes, progresse rapidement à la faveur de l'augmentation des surfaces ensemencées et de l'amélioration des rendements à l'hectare. Elle atteint son apogée avec une production de 2 400 tonnes en 2005 pour un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) de 2 milliards de F CFP. Entre 2005 et 2010, les volumes produits chutent. En 2010, les difficultés techniques et biologiques rencontrées dans les années. plusieurs conséquences écloseries depuis ont pour d'approvisionnement des fermes en post-larves et ainsi une production qui atteint son niveau le plus bas avec près de 1 150 tonnes.

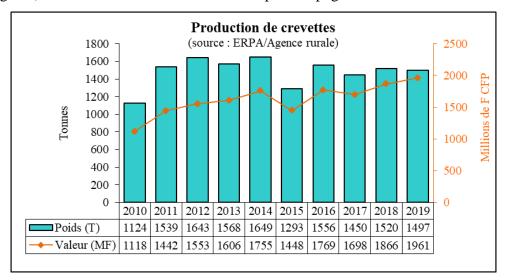
A la faveur d'un plan de relance, la production de crevettes repart à la hausse mais peine à se stabiliser autour de la moyenne de ces dernières années avoisinant les 1 500 tonnes. En cause, la persistance des deux pathologies à vibrioses responsables de faibles survies dans les bassins et, certaines années, les reliques des difficultés des écloseries avec des manquements au niveau des ensemencements des bassins.

¹ Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques. Compris ici également le code douanier concernant les solutions concentrées d'huiles essentielles et sous-produits terpéniques.

Depuis la campagne 2010/2011, avec les difficultés récurrentes d'approvisionnement en post-larves, certaines fermes ont ensemencé leurs bassins en holothuries. Les premiers résultats techniques obtenus sur les bassins post holothuries ont par ailleurs été encourageants.



Si la production aquacole de crevettes bleues est présentée ci-avant par campagne de production, afin de pouvoir recomposer le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des filières du secteur rural, les données ci-dessous et présentées au chapitre « IV. Bilan de l'année 2019 » (page 21) sont des données annuelles et non par campagne.



La production de crevettes alimente un marché à l'export dont les volumes sont tributaires des volumes produits, et varient sur les dix dernières années entre un minimum d'environ 660 tonnes et un maximum de 960 tonnes (le maximum exporté était de 1 786 tonnes en 2006). Ils représentent en moyenne sur les dix dernières années 54% des volumes produits (55% en 2019). En 2019, la Nouvelle-Calédonie a exporté 830 tonnes de ce crustacé, majoritairement vers le Japon, soit 2% de plus par rapport à 2018¹.

La **production d'écrevisses et d'huîtres** n'est pas connue à ce jour. Les importations d'huîtres, essentiellement de Nouvelle-Zélande, sont de 117 tonnes en 2019 (110 tonnes en 2018).

¹ Source : Agence rurale.

On note également l'élevage de deux autres animaux aquatiques, permettant une certaine diversification en aquaculture.

La production d'**holothuries** est apparue depuis peu en rotation dans les bassins de crevettes. Produit à forte valeur ajoutée, il est destiné à l'exportation. Environ 3 tonnes d'holothuries pour un chiffre d'affaires de 1,8 million de F CFP ont été commercialisées en 2019 (100 tonnes pour une valeur de 64,2 millions de F CFP en 2018).

Près de six années après la pêche des premiers géniteurs sauvages dans le grand lagon Nord, les travaux menés par le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) à Foué et à Touho ont permis, en 2019, la commercialisation de 7,1 tonnes de **pouattes** et de **picots** pour une valeur de 9,2 millions de F CFP (12,3 tonnes de pouattes pour une valeur de 13,4 millions de F CFP en 2018). ¹

.

¹ Source : ADECAL-Technopole, DDDT, Agence rurale.

IV. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2019

La production agricole finale 2019, pour les filières connues (hors aquaculture et bois, et hors aviculture, apiculture et horticulture), est en augmentation (+6%). Si on note un recul des céréales, des tubercules tropicaux, des squashs exportés et dans une moindre mesure des légumes frais, la filière viandes bovines, les petits ruminants, les fruits et oignons sont en revanche en augmentation.

Comparaison entre les productions 2018 et 2019

(Mise à jour le 29 mai 2020. En tonnes et millions de F CFP, sauf indication contraire)

` '	201		201	<u> </u>	Evolution / 2018	
	201		201	Valeur	Evolution	1 / 2016
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	(MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande		1 750,5		2 034,7		16%
- bovin viande	2 887,3	1 696,5	3 214,0	1 981,4	11%	17%
- lait (milliers de litres)	449,5	53,9	444,6	53,3	-1%	-1%
Porcins viande	2 905,9	1 565,6	2 791,3	1 586,3	-4%	1%
Petits ruminants	121,5	60,1	137,8	69,1	13%	15%
- cervidés viande	111,0	53,4	122,5	58,9	10%	10%
- ovins/caprins viande	10,5	6,7	15,3	10,1	46%	51%
Fruits et Légumes	19 131,6	4 942,9	19 752,2	5 203,9	3%	5%
- légumes frais	8 605,4	2 757,1	8 553,3	2 652,2	-1%	-4%
- tubercules tropicaux	590,4	277,9	512,7	224,5	-13%	-19%
- squashs	3 022,1	172,4	2 804,6	160,3	-7%	-7%
- pomme de terre	2 510,0	240,7	2 484,7	254,7	-1%	6%
- oignons	420,9	115,2	663,1	181,4	58%	57%
- fruits	3 982,7	1 379,5	4 733,8	1 730,7	19%	25%
Céréales	10 377,5	572,4	8 973,6	494,4	-14%	-14%
Coprah	157,0	17,4	191,0	21,6	22%	24%
Vanille	0,79	17,2	0,77	16,6	-3%	-3%
Elevage équin (ventes de poulains, estimation)		31,8		27,4		-14%
TOTAL agriculture (filières connues)		8 957,9		9 453,9		6%
Aquaculture		1 944,0		1 971,5		1%
- crevettes	1 520,4	1 866,4	1 496,8	1 960,5	-2%	5%
- holothuries	100,0	64,2	2,8	1,8	-97%	-97%
- pouattes	12,3	13,4	7,1	9,2	-42%	-31%

* données provisoires

Sources : ADECAL-Technopole, Arbofruits, DAVAR, Agence rurale, Maison de la vanille, Marché de gros, OCEF, provinces, UPRAs

Les importations sur les filières connues à ce jour ont augmenté de 4% en valeur. Cette évolution est principalement due à celle en valeur des importations en produits laitiers et en céréales, ces dernières connaissant en revanche une baisse de leurs volumes importés, traduisant une hausse du prix moyen des céréales.

Sur les filières connues à ce jour (hors produits laitiers), alors que la valeur des importations augmente de 3%, on observe à l'inverse une tendance à la diminution des volumes importés, avec -5%, du fait principalement des fruits et légumes (-1138 tonnes), et notamment des pommes de terre, et des céréales (-1378 tonnes).

Comparaison entre les importations 2018 et 2019

	20	18	20	19	Evolution / 2018	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande	1 886	1 619	1 768	1 487	-6%	-8%
Produits laitiers (équiv. milliers de litres de lait)	82 917	5 068	90 265	5 288	9%	4%
Porcins viande	661	181	714	225	8%	24%
Ovins viande	435	368	423	371	-3%	1%
Fruits et Légumes	9 775	1 807	8 637	1 900	-12%	5%
- légumes frais	2 202	442	2 099	487	-5%	10%
- légumes secs	404	84	465	95	15%	13%
- pomme de terre	1 001	74	157	10	-84%	-87%
- oignons	1 394	97	1 147	103	-18%	6%
- fruits	4 775	1 110	4 769	1 205	0%	9%
Céréales	41 857	1 949	40 479	2 148	-3%	10%
Vanille	0,04	1,4	0,02	0,9	-57%	-35%
TOTAL (filières connues)		10 994		11 421		4%
Essence niaouli	0,4	1,6	0,5	2,4	30%	50%
Horticulture ornementale		103,3		115,9		12%
Ovoproduits	62	26	31	17	-51%	-35%
Miel	2,8	3,6	1,1	1,9	-59%	-48%
Café (ECV)	1 430	926	1 385	953	-3%	3%
Aviculture chair (y compris cuniculiculture)	9 884	2 446	9 414	2 453	-5%	0%
- poulet et réformes	9 627	2 147	9 148	2 196	-5%	2%
- volaille de basse-cour	257	299	266	257	4%	-14%
Œufs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Huître (hors naissains)	110	134	117	146	7%	9%

Sources : ISEE - Direction régionale des douanes, OCEF (viandes bovines, porcines, ovines et pommes de terre)